



L'astronome Claude Poher, directeur du Gepan, devant un radio-télescope du Centre d'études spatiales qui recueille les ondes venues des astres lointains.

La semaine dernière le célèbre astronome et physicien américain Carl Sagan évoquait ici les possibilités d'une vie extra-terrestre. Cette énigme est en rapport avec celle des Ovni. Et sur ceux-ci, nous avons interrogé un savant français. La France est, en effet, le seul pays au monde à avoir créé un organisme officiel pour étudier ces

LES OVNI DEVANT LA SCIENCE

fameux « objets volants non identifiés » (Ovni). C'est le « Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés » (Gepan). Il emploie 40 scientifiques, dirigés par Claude Poher, docteur en astronomie, qui a décrit à Marie-Thérèse de Brosses — avec une prudence toute scientifique — le mystérieux domaine qu'il est chargé d'explorer.

**Une interview
de Claude Poher, le savant
français officiellement
chargé par le gouvernement
de les étudier**

Paris-Match. Actuellement dans aucun pays du monde, il n'y a d'organisme équivalent au « Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés » qui puisse faire une investigation sur les Ovni ?

Claude Poher. Je ne crois pas. Les contacts que nous avons avec des collègues scientifiques étrangers, montrent qu'il n'y a pas d'activités officielles connues autres que celles du Gépán. C'est un organisme scientifique installé ici à Toulouse et qui dépend du Cnes (Centre national d'études spatiales).

P.M. Comment se fait-il que la France soit le seul pays qui fasse cet effort actuellement ?

C.P. Il faut poser la question à d'autres pays, je ne peux pas répondre. Des scientifiques, des ingénieurs étrangers me disent que, dans leur pays, c'est impensable. Personne n'accepterait. C'est plus bloqué qu'en France. Je crois qu'en France on a pris le problème par le bon bout. On a dit : on va regarder objectivement dans le calme, ne pas se marteler la tête parce que ça s'appelle Ovni. Le Français est un peu comme ça. Je pense que s'il y avait un pays où c'était faisable, c'était bien la France.

P.M. Vous étiez intéressé depuis longtemps par les Ovni ? Comment y êtes-vous venu ?

C.P. Pour deux raisons. La première, c'est que j'ai rencontré des témoins fiables, compétents,

LES OVNI

qui avaient observé quelque chose et qui, parce qu'ils savaient que je m'intéressais à l'aéronautique, l'astronomie, etc., m'ont demandé d'identifier ce qu'ils avaient observé. J'ai analysé à fond leurs observations.

P.M. Ces phénomènes étaient-ils, dans l'état actuel de nos connaissances, inexplicables ?

C.P. Parfaitement inexplicables. Nous avons à peu près en France 15 000 de ces témoignages. Par exemple, une grosse masse qui se déplace contre le vent à basse altitude, en météorologie, cela ne s'explique pas. Ce pourrait être un véhicule connu de l'aéronautique, mais si l'« objet » a une forme ou une trajectoire qu'on ne peut expliquer par l'aéronautique, on ne sait quoi dire. Ou bien le témoin a inventé et c'est un mensonge, ou bien il a rêvé éveillé ou bien il s'agit d'un phénomène inconnu.

P.M. Quelle est la seconde raison de votre intérêt pour les Ovni ?

C.P. En 1969, je travaillais sur le Skylab, avec les Américains. Nous poursuivions une expérience astronomique spatiale

avec un laboratoire américain, à l'université de Chicago. Au cours de discussions amicales, nous avons parlé de ces phénomènes. On m'a proposé de rencontrer J. Allen Hynek, qui, à l'époque, était professeur d'astronomie à l'université en question. Il m'a montré ses dossiers sur les Ovni : Us Air Force, dossiers privés, etc.

P.M. Combien de témoignages avait-il déjà recueillis ?

C.P. Des milliers : des armoires et des armoires. J'ai trouvé en face de moi un astronome, un scientifique très compétent dans son domaine. Il m'a convaincu que certains de ces témoignages méritaient un regard de scientifique. De retour en France, je me suis intéressé à la question et j'ai demandé aux militaires et aux gendarmes s'ils avaient des témoignages. En 1954, l'armée de l'air avait reçu l'ordre de collecter les informations. Elle avait constitué un petit dossier, avec une soixantaine de cas.

P.M. En 1958, l'armée de l'air a cessé de recueillir les témoignages. Pourquoi ?

C.P. Le phénomène n'intéres-

sait pas la Défense nationale, dans la mesure où il n'y avait pas d'agression d'ennemi. Les dossiers n'étaient pas assez détaillés et les méthodes de recherche pas assez claires pour une étude approfondie. Les gendarmeries, de temps en temps, faisaient des enquêtes ; parce que des gens venaient apporter leurs observations ou parce que des gendarmes avaient eux-mêmes observé des phénomènes.

P.M. Que font les savants du Gépán à Toulouse ?

C.P. Nous recueillons d'abord des témoignages sur les Ovni. Nous en avons des quantités impressionnantes. Depuis fin 1974, les brigades de gendarmerie font systématiquement une enquête quand elles apprennent quelque chose sur une apparition d'Ovni ; elles envoient des rapports en plusieurs exemplaires, dont l'un m'est destiné. J'en ai donc reçu des milliers depuis cette époque ; les gendarmes continuent de fouiller dans les archives pour retrouver des enquêtes antérieures.

P.M. Avez-vous donné des consignes pour que les enquêtes de gendarmerie soient orientées d'une façon ou d'une autre ?

C.P. Pas du tout. Les gendarmes sont des gens qui savent faire des enquêtes. Il n'y a rien à leur apprendre dans ce domaine. Ils n'oublient rien. Ils posent des questions intelligentes. Ils téléphonent (suite p. 9)

L'armée de l'air française a fait les premières recherches



En Provence, à Saint-Vallier-de-Thiez, un amateur astronome a pris en février 74 cette photo de 6 objets aériens oranges en mouvement.

(suite de la p. 4) aux aéroports, pour avoir des informations complémentaires sur les vols d'avions, par exemple. Ils donnent pratiquement 90 à 95 % des renseignements dont nous avons besoin.

P.M. Est-ce que les gendarmes se préoccupent de savoir si les témoins sont des amateurs de science-fiction ? S'ils croient aux Ovni ?

C.P. Ils posent la question, quelquefois. Pas toujours.

P.M. Existe-t-il un questionnaire-type ?

C.P. Je n'ai pas voulu le faire. Je préfère laisser les témoins décrire aux gendarmes, très librement, ce qu'ils pensent avoir vu. Nous agissons de même dans les enquêtes que nous menons directement. Les gens nous racontent leur histoire. Ensuite, les psychologues les prennent un par un et posent des questions qui n'ont rien à voir avec les observations, parce que les psychologues ont besoin de ces informations. On ne peut pas demander à des gendarmes qui ne sont pas des spécialistes de remplir un questionnaire de plusieurs centaines de pages...

P.M. Actuellement, les témoignages arrivent à peu près à quel rythme au Gepad ?

C.P. Très variable. Il y a des périodes où l'on a une centaine d'observations dans le mois ; et d'autres où on n'a presque rien, une par mois. Nous en avons

LES OVNI

reçu à peu près 15 000 mais nous n'en avons pas traité 15 000 ; chaque rapport d'observation est examiné par des experts. Nous avons entre 40 et 50 personnes d'une compétence scientifique ou technique qui leur permet d'expertiser tel type de phénomène. Ce sont des scientifiques de haut niveau : des psychologues, des astronomes, des spécialistes des ballons sondes, des météorologistes, des physiciens de l'atmosphère, etc. Tout ce qui peut se voir dans le ciel doit être expertisé. On prend les spécialistes qui correspondent à tout ce qui peut être vu. 90 % d'entre eux n'avaient pas de connaissance de ces phénomènes. Ils ont été très surpris en lisant les rapports de gendarmerie. Il n'y a pas, chez nous, de fanatiques ; ni pour ni contre. Nous avons d'autre part des accords de coopération avec des spécialistes scientifiques appartenant à une douzaine d'organismes différents. Nous avons aussi des conseillers qui, par leur spécialité, nous aident. Par exemple, des météorologistes. Dans certains cas, les Ovni peu-

vent être des phénomènes météorologiques ; nous avons quelquefois besoin d'informations complémentaires sur des phénomènes météorologiques connus ; ou sur les conditions météorologiques qui régnaient tel jour, à telle heure et à tel endroit du pays.

Parmi nos correspondants, il y a aussi l'armée qui a des radars. Lorsque nous avons des descriptions de phénomènes, nous demandons à l'armée de nous dire s'il y a eu des détections par radar, à l'heure et au jour indiqués. Il a fallu négocier. Officiellement, cela ne se fait pas par téléphone, mais par lettre ; nous y avons consacré plusieurs mois. Nous avons commencé à travailler en octobre.

P.M. Quand vous avez étudié un cas, qu'est-ce que vous faites du dossier ?

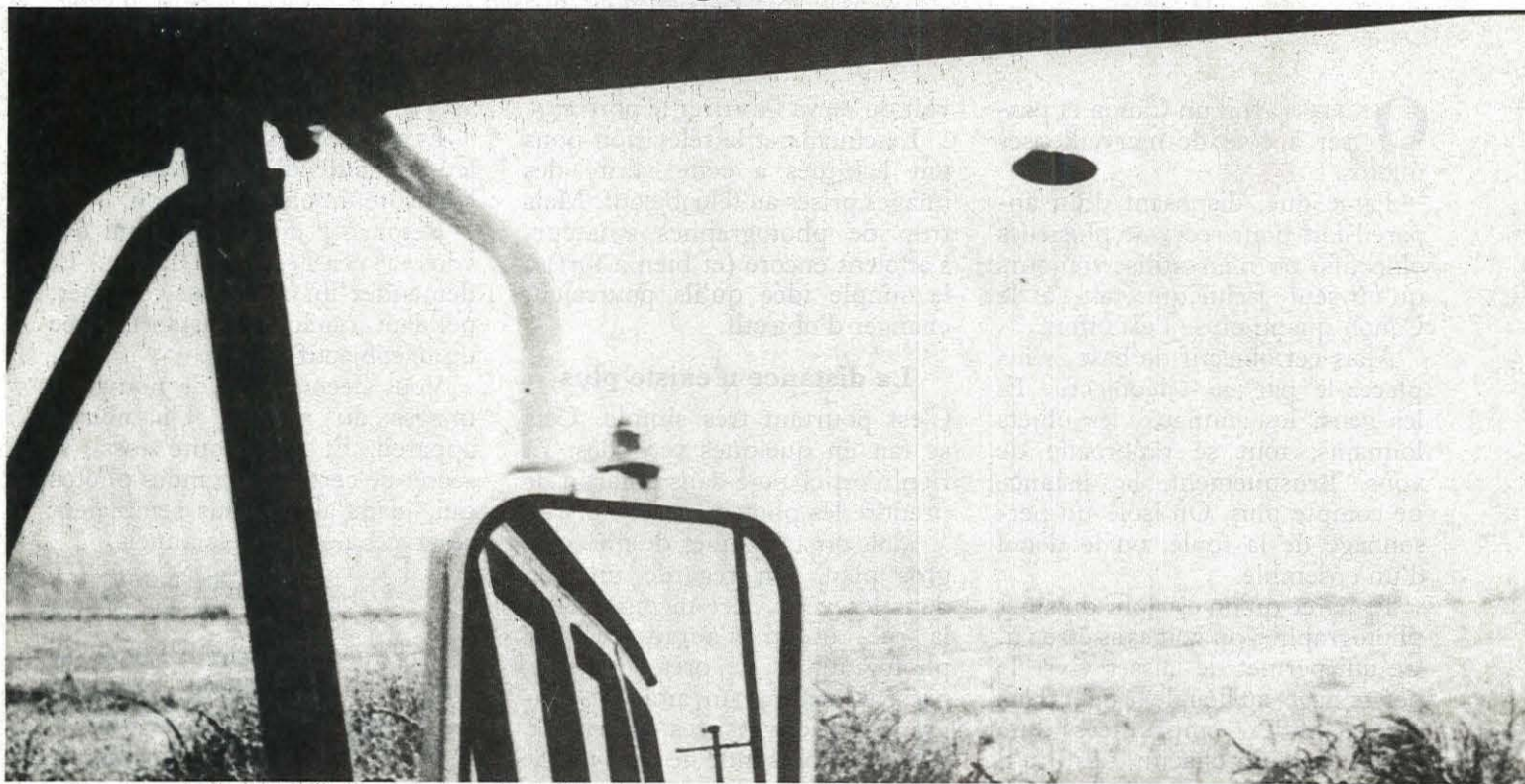
C.P. Quand on pense qu'il s'agit d'un phénomène bien connu, on le classe dans la catégorie A. La rentrée d'un satellite, ou un ballon-sonde dont la description est suffisamment précise pour qu'on puisse dire : « C'est probablement un ballon-sonde » sont

classés dans la catégorie B, les « phénomènes probablement identifiés ». Parmi les phénomènes non identifiés par les experts, il y a encore deux classes. Dans la catégorie C, on range ceux dont les rapports d'observation sont imprécis, ou qu'on n'arrive pas à identifier parce que les témoins ne donnent pas assez d'éléments. C'est une sorte de poubelle. La catégorie D regroupe les phénomènes non identifiés réels. Elle représente 20 à 25 % des 1 000 ou 1 500 dossiers déjà expertisés.

A l'heure actuelle, il ne semble pas qu'il y ait des critères pour rejeter tel type d'observation ou tel autre. Il faut commencer à expliquer l'ensemble du dossier, être sûr que nous avons affaire à un phénomène vraiment inconnu. Ce que nous avons fait pour l'instant, c'est regarder si ce que les gens avaient raconté dans leur rapport avait été vraiment observé.

Maintenant, ce que nous attaquons, c'est le degré réel d'étrangeté. Ce que les gens ont observé, est-il vraiment hors de la connaissance scientifique ou pas ? Ayant constaté dans les observations que nous classons dans les types A ou B que des gens de bonne foi se trompaient complètement dans le cas d'observation de choses bien connues des experts (ballons-sondes, lune, planète, etc.), il faut se demander, (suite p. 12)

La plupart des témoignages sont collectés par les gendarmes



Classique photo d'Ovni prise à Santa-Anna en Californie par un inspecteur des routes, Rex Heflin, le 3 août 1965. Une assiette lancée en l'air ?

(suite de la p. 9) à la limite, si ce n'est pas le cas aussi pour des observations du type D. Dans certaines observations pour lesquelles nous avons enquêté, il nous semble qu'en fait l'explication la plus plausible à retenir ne soit ni une affabulation, ni vraiment un phénomène du type hallucination.

P.M. Alors de quoi s'agit-il ?

C.P. On n'en sait rien. D'après les histoires rapportées, il s'agit de véhicules. Les témoins disent : « C'était métallique », « Cela avait telle forme ». Ce ne sont pas toujours des soucoupes volantes. Nous avons enquêté récemment sur un cas dans lequel ce qui a été observé n'a pas du tout l'allure d'une soucoupe volante. Le témoin nous a fait une maquette : cela n'avait rien à voir.

P.M. C'était un objet au sol ?

C.P. Non, en vol. Cet objet, vert sombre, faisait, d'après le témoin, six mètres de long, quatre mètres de large. Il avait un comportement aéronautique ; il volait. Nous avons plusieurs cas de ce genre, dans lesquels on a des objets insolites qui ne peuvent pas être expliqués en termes de mythe ; le mythe de la soucoupe volante. C'est pour cela qu'on a d'ailleurs choisi des cas de ce genre, pour voir s'il y avait quelque chose à en tirer. Mais l'enquête est très loin d'être terminée.

P.M. Quels sont les cas les plus

LES OVNI

troublants de vos dossiers ?

C.P. Ce sont ceux de rencontres rapprochées, à moins de 150 mètres de distance. Au-delà de 150 mètres, la vision binoculaire ne permet pas d'apprécier la distance. Il y a des cas avec observation de traces lors de l'enquête ; herbe roussie, traces mécaniques ; mais là encore, rien de très clair. De l'herbe roussie, mais pas le rond comme on en voit dans les livres. Des traces, mais trois trous, qu'on aurait pu faire avec des pioches. Tant qu'il n'y aura pas eu une analyse sur place, on ne pourra rien prouver. Personne n'a encore eu l'idée d'utiliser un pénétrromètre : un petit appareil de poche qu'il suffit de poser pour savoir si le sol est dur ou mou. Posez-le à côté d'une trace où un soi-disant patin d'engin se serait posé et lisez l'indication. Puis posez-le dans la trace : si l'indication est la même, cela veut dire que rien ne s'est posé là. C'est tout simple.

P.M. Avez-vous établi la présence d'objets physiques réels sur le sol ?

C.P. Non, pas d'une façon cer-

taine. Toutefois d'excellents observateurs qui ont l'habitude de travailler en laboratoire et peuvent faire des évaluations que ne font pas le commun des mortels ont fait des observations de phénomènes de ce genre-là.

P.M. Avez-vous établi un barème du niveau intellectuel des témoins ?

C.P. Il y a une proportion anormalement grande de gens intelligents. Les moins intelligents sont les plus réticents à parler. Si j'additionne les techniciens, les ingénieurs, les pilotes, les chercheurs, les professeurs, les scientifiques professionnels, c'est-à-dire les catégories les plus compétentes, ils représentent plus de 50 % du dossier. Bergers, agriculteurs, ouvriers, n'atteignent que les 30 %.

Les gens qui communiquent le plus facilement leurs observations sont ceux qui pensent que cela va servir à quelque chose. Le paysan, lui, n'en a vraiment rien à faire. Il a peur de paraître ridicule aux yeux de ses amis et de ses voisins. Les intellectuels hésitent aussi parfois : un directeur de laboratoire d'un service

public français m'a écrit : « J'ai observé cette chose-là. Je ne tiens pas à ce que mon nom soit connu parce que mes collègues riraient, mais je tiens absolument à ce que vous sachiez ce que j'ai observé, parce que je pense que cela peut servir ». Il est quand même passé outre à sa réticence.

P.M. Essayez-vous de promouvoir des stations automatiques de détection des Ovni ?

C.P. Ce serait très intéressant mais la somme qu'il faudrait investir pour être sûr de détecter quelque chose dépasse les moyens dont dispose la France. Pour équiper un réseau sûr en cinq ans, il faudrait dépenser 10 ou 15 fois le budget du Cnes qui représente déjà 1 300 000 000 de francs.

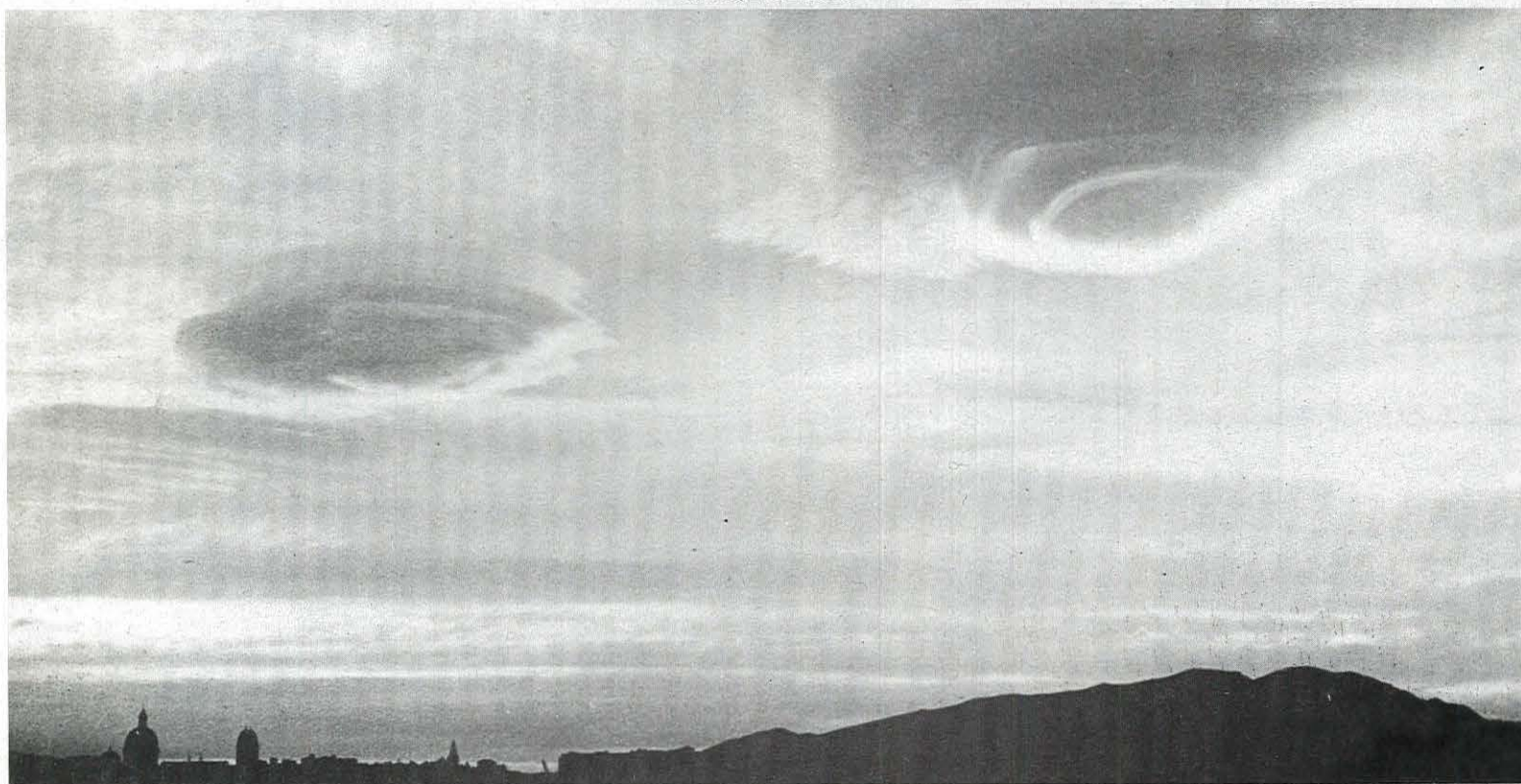
P.M. Quel est le budget du Gepad ?

C.P. Cette année, il est de 300 000 F.

P.M. Tout à l'heure, vous me disiez que ce qui vous intéressait dans le phénomène Ovni, c'était qu'il semblait y avoir des véhicules. Le docteur Sanders, au Colorado, a dénombré 60 types différents de véhicules. Avez-vous effectué ce type de recherches ?

C.P. Les statistiques donnent une très grande variété de descriptions : la boule, le disque, la forme de cigare avec de petites variantes et des formes bizarres. On a un peu de (suite p. 17)

**Les témoins
sont à 50 % des gens intelligents
et cultivés**



Des formations nuageuses bizarres, comme celle-ci, photographiée au-dessus de Marseille, font croire à certains qu'ils ont vu un Ovni.

(suite de la page 12) tout. On ne peut pas dire qu'il y ait quelque chose de très clair entre les différentes catégories.

P.M. Est-ce que les manifestations Ovni évoluent d'une façon compréhensible ou pas du tout ?

C.P. Non. Incompréhensible. C'est presque anormal si vous voulez, c'est bien cela qui est bizarre. Parce que s'il s'agit de visites de véhicules pilotés, on ne comprend pas certains comportements. Certains comportements, sans faire de l'anthropocentrisme, en référence à nos missions spatiales, sont anormaux et paraissent complètement aberrants.

Il n'est pas impossible que le phénomène Ovni tel qu'on le classe contienne plusieurs phénomènes inconnus. Pourquoi un seul ? Il est possible que l'ensemble de ces témoignages, en fait, contienne plusieurs catégories, pas forcément deux seulement, d'objets différents, l'un ayant trait à la physique atmosphérique, l'autre à la géophysique, le troisième à des phénomènes électromagnétiques, etc. Et peut-être des véhicules, pourquoi pas ? Nous sommes allés, par exemple faire une enquête dans la région sud, du côté de Tarbes, sur un phénomène observé en 1974 où des boules de 50, 60 centimètres de diamètre avaient des comportements extrêmement bizarres. Elles paraissaient dans tous les sens, sans

LES OVNI

s'occuper ni des témoins, ni des routes, ni des champs, etc. On ne peut pas dire qu'il s'agisse de véhicules ! On peut imaginer que ça ressemble beaucoup plus à la foudre en boule. Mais, ce jour-là, il faisait un temps très clair. On ne connaît pas de foudre en boule par temps clair. On ne sait pas d'ailleurs ce que c'est que la foudre en boule, qui est contestée par les spécialistes de la foudre.

P.M. Vous n'êtes pas opposé à l'idée, a priori, que cela puisse être des véhicules extra-terrestres ?

C.P. Non, pourquoi ? Il n'y a pas de raison.

P.M. Donc, qu'il puisse y avoir des présences d'humanoïdes à l'intérieur ? Nous posons là le problème des contacts dit du 3^e type. Comment est-ce que vous expliquez que les rares récits de contacts avec des « occupants » soient si décevants ?

C.P. A travers les histoires qui sont racontées, je pense que l'hypothèse extra-terrestre ne tient pas debout. Parce que, d'abord, les véhicules qui nous sont présentés ne sont pas, en fonction

des lois de la physique, susceptibles de voyager loin. Ils sont petits, ils ne sont pas extraordinaires et il n'y a rien dans la physique connue qui permette, à l'heure actuelle, de faire ce voyage par des moyens simples. Si on était capable de faire des véhicules susceptibles d'aller dans une autre planète du système solaire, ils seraient énormes. Rien à voir avec ce qui est observé.

P.M. Certains parlent des vaisseaux-mères dont partiraient des petits vaisseaux.

C.P. Je veux bien, mais je veux voir le vaisseau-mère. Il y a des quantités de gens qui regardent au télescope, qui n'ont jamais vu de vaisseau-mère. Il y a des quantités de radio-télescopes qui sont braqués pour étudier les signaux naturels émis par les étoiles. Si jamais il y avait un vaisseau-mère qui émettait le moindre signal, ils auraient reçu quelque chose un jour.

D'autre part, le comportement de promenade de ces véhicules n'est pas très cohérent ; c'est-à-dire qu'on ne voit pas vraiment l'étude que pourraient faire

leurs occupants en faisant ce qu'ils font. Ce serait aberrant. Par contre, on peut imaginer des hypothèses différentes qui sont beaucoup plus solides pour l'instant.

P.M. Lesquelles ?

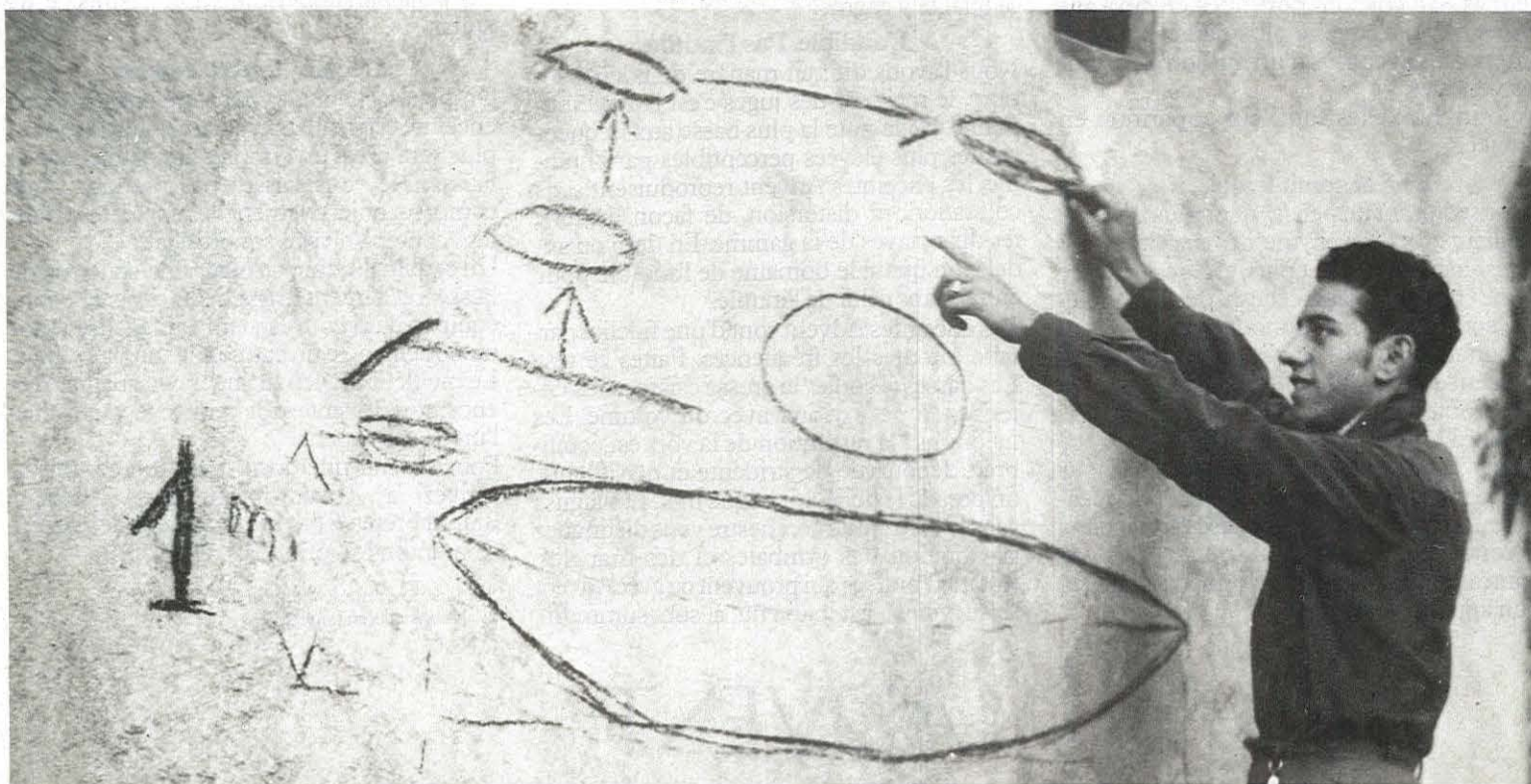
C.P. Un phénomène naturel inconnu... La foudre en boule est un phénomène naturel inconnu. On peut imaginer d'autres phénomènes inconnus qui, observés par des témoins utilisant leur intellect, nous racontent une histoire qui n'est pas du tout en fait ce qu'ils ont vu.

P.M. Qu'ils organisent selon leur faculté de comprendre ?

C.P. Oui. Et leur passé, leurs connaissances. Lorsque vous demandez à un mécanicien de décrire un objet, il utilise une référence qu'il connaît. Il le compare à une boîte de vitesses. Une ménagère le compare à une baignoire, ou une assiette. Ce qui prouve bien que la façon dont les gens ont été éduqués a une influence considérable sur le récit de ce qu'ils ont vu.

On peut imaginer un phénomène encore inconnu, mais pas extraordinaire ; par exemple, que l'air luminescent ayant des propriétés de déplacement difficiles pour l'instant à appréhender, soit observé et vu, et traduit en termes d'Ovni par des gens influencés par des lectures de science fiction et tout le mythe qui peut tourner autour de ces lectures. Ce n'est (suite p. 19)

L'hypothèse de visites d'extra-terrestres ne tient pas debout



Un témoin d'un vol d'Ovni dans le Midi explique au fusain ce qu'il a vu : des formes lenticulaires se déplaçant en escadrilles.

02200 - LAON. SINFONY 18, rue Saint-Jean
 06000 - NICE. TELE PARIS 16, boulevard Notre-Dame
 06000 - NICE. VIDEO SON ZUCCARELLI 19, rue de France
 06200 - NICE. TELE PARIS 16, boulevard Notre-Dame
 06400 - CANNES. TELE PARIS 23, rue du Petit-Juas
 06600 - ANTIBES. TELE BOUTET HI-FI
 7, Avenue Robert-Soleau
 06700 - SAINT-LAURENT-DU-VAR.
 HI-FI CLUB 3000. Cap 3000
 10300 - SAINT-SAUVIN. MUSIQUE ET IMAGES
 86, Avenue Gallieni
 13100 - AIX-EN-PROVENCE. HAUTE
 FIDELITE ALLOVON, 33/35, cours Mirabeau
 13001 - MARSEILLE. LA REDOUTE 21, rue Pavillon
 14000 - CAEN. CENTRAL PHOTO TELE-HIFI
 14, rue Saint-Jean
 27000 - EVREUX. TELE RADIO G. DUPREY
 8, rue Chartraine
 29000 - QUIMPER. Ets QUEMERE et C^{ie} 37, rue Keréon.
 30000 - NIMES. DISCOTELE 52 bis, rue de la République
 31000 - TOULOUSE. CIBOT 25, rue Bayard
 33000 - BORDEAUX. GEAM'S HI-FI 25, rue des Ayres
 34000 - MONTPELLIER. LA REDOUTE 4, rue de Verdun
 34000 - MONTPELLIER. TEVELEC HI-FI
 31, bd du Jeu-de-Paume
 35100 - RENNES. AUDITEST 13, rue St-Hellier
 37000 - TOURS. VAUGEOIS ELECTRONIQUE
 35, rue Giraudeau
 38000 - GRENOBLE. SERCEM HUSSON HIFI,
 29, rue Condorcet
 40000 - MONT-DE-MARSAN. PHOTO FRANCE
 5, rue Gourgues
 44000 - NANTES. L'AUDITORIUM 27, rue Jean-Jaurès
 47200 - MARMANDE. PHOTO-CINE-SON MICHEZ
 12, rue Abel-Boyé
 51100 - REIMS. LA REDOUTE 95, rue de Vesles
 54000 - NANCY. LASCH PHOTO CINE SON
 6, rue Saint-Dizier
 54000 - NANCY. Ets GUERINEAU 2001, 14 pl. Colonel-Fabien
 56000 - VANNES. ROBERT CHAUVIN 15, rue du Mené
 56600 - CAUDAN-PAR-LORIENT. TY ER ZON
 Kerbeban Village
 59100 - ROUBAIX. S.A.R. DAULMERIE
 18, place de la Liberté
 59280 - ARMENTIERES. DECIBELS 39, rue de Dunkerque
 59300 - VALENCIENNES. AZ HI-FI 2, rue Nouvelle-Hollande
 59400 - CAMBRAI. HI-FI MADONES 6, place Fénélon
 60100 - CREIL. COMPTOIR PHOTO FLEURY
 33, rue de la République
 61100 - FLERS. RHAPSODY 16 bis, rue de la Boule
 62300 - LENS. CUVELIER HI-FI 24-26, rue de Paris
 63000 - CLERMONT-FERRAND. Magasins LACROIX
 10, place de la Résistance
 64000 - PAU. CAMARA HI-FI MONTAGNE
 24, rue Maréchal-Foch
 64100 - BAYONNE. Ets MEYZENC FILS
 21, rue Frédéric-Bastiat
 66000 - PERPIGNAN. FIDELIO 29, quai Vauban
 69002 - LYON. HI-FI SOUND 29, quai Saint-Antoine
 69002 - LYON. LA REDOUTE 55, place de la République
 69006 - LYON. BERTORELLO PHOTO - CINE - HI-FI
 80, rue Tête-d'Or
 69007 - LYON. BADEAU 40, cours Gambetta
 71000 - MACON. Ets CASSOU 10, quai Lamartine
 72000 - LE MANS. HI-FI 2000 Passage du Commerce
 74120 - MEGEVE. ARTA PHOTO 5 Sous la Patinoire
 75001 - PARIS. HEUGEL ET C^{ie} 56/62, Galerie Montpensier
 75002 - PARIS. TELE PARIS 24, rue des Petits-Champs
 75003 - PARIS. BOUTIQUE HI-FI 82, boulevard Sébastopol
 75007 - PARIS. PHOTO CINE SON
 PICHONNIER 148, rue de Grenelle
 75008 - PARIS. HI-FI TOP 77, boulevard Malesherbes
 75008 - PARIS. MUSIQUE & TECHNIQUE
 79/81, rue du Rocher
 75010 - PARIS. S.E.T.V. 159, rue Lafayette
 75012 - PARIS. CIBOT 136, boulevard Diderot
 75013 - PARIS. B.B.K. DISTRIBUTION 10, rue des Tanneurs
 75014 - PARIS. LIEDER 24, rue Sarrette
 75116 - PARIS. Philippe TAIEB HI-Fi 145, rue de la Pompe
 75018 - PARIS. PRESENCE AUDIO-CONSEIL
 60, rue Caulaincourt
 75018 - PARIS. LIEDER 14, rue Vauvenargues
 76000 - ROUEN. HI-FI CENTER 71/73, rue Jeanne-d'Arc
 76064 - LE HAVRE. Ets PICARD 189, rue de Paris
 76200 - DIEPPE. HI-FI STUDIO 105-109, rue de la Barre
 77000 - MELUN. AMBIANCE MUSICALE 4, rue Saint-Aspais
 78000 - VERSAILLES. L'AUDITORIUM 4, rue André-Chénier
 78100 - ST-GERMAIN-EN-LAYE.
 L'AUDITORIUM 75, rue Au Pain
 78202 - MANTES-LA-JOLIE. AUDITORIUM
 CHENEAU-MAILLARD 39, rue Porte-aux-Saints
 78300 - POISSY. SHOP HI-FI 130, rue du Général-de-Gaulle
 81100 - CASTRES. Anciens Ets P. MAILLE 3, rue Sabatier
 82000 - MONTAUBAN. HI-FI TV LALANDE
 53/69, avenue Jean-Moulin
 83100 - TOULON. SPCE PHOTO LIBERTÉ
 3, place de la Liberté
 83400 - HYERES. L'AUDITORIUM 16, Avenue Gambetta
 84000 - AVIGNON. L'AUDITORIUM 18, rue des Lices
 85005 - LA ROCHE-SUR-YON. HI-FI 85-43, bd Louis-Blanc
 88000 - EPINAL. VILAIR SCHERR
 3, rue Président-Doumer
 92340 - BOURG-LA-REINE. QUEEN MUSIC
 71, av. Général-Leclerc
 94300 - VINCENNES. I.A.E.S. 15, avenue Georges-Clemenceau
 94400 - VITRY. PHOTO CINE SON GALL
 96, rue Paul-Vaillant-Couturier
 94500 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE. CLUB ELGE
 62, rue Jean-Jaurès
 95310 - ST-OUEN-L'AUMONE. ROQUE HI-FI Grand Centre
 95460 - EZANVILLE. HI-FI AND C^o route Nationale

LES OVNI

(suite de la p. 17) pas absurde. Ce n'est pas une hypothèse plus sensationnelle, somme toute, que celle des extra-terrestres. P.M. Auquel cas, une manifestation serait appréhendée différemment par les témoins selon leur degré de culture. Comment expliquer que les gens voient tous dans le monde à peu près les mêmes types d'Ovni: soucoupes, cigares, etc.

C.P. Nous avons tous à peu près le même degré de culture. Nous regardons la même télévision. Nous avons le même type d'écoles; la culture est plus ou moins abondante, mais les bases sont à peu près les mêmes. Il faudrait étudier les témoignages de gens de cultures très différentes. Il n'y a pas de psychologues qui se soient penchés sur la question. On n'a pas encore la matière première pour pouvoir faire ce travail.

P.M. De plus en plus, maintenant, on tend à aller vers une explication para-psychologique du phénomène des Ovni?

C.P. Le malheur, c'est que le «on» en question, c'est qui? Quand on met des noms en face du «on», on se rend compte que ce sont des gens parfaitement incompétents. Il y a eu un livre récent sur les Ovni, publié par

quelqu'un qui fait partie d'un groupement...

P.M. Du groupement «Lumières de la nuit».

C.P. C'est cela... qui parle de rêve éveillé, par exemple. J'estime que cette personne est parfaitement incompétente pour en juger. Celui qui peut le mieux juger de la possibilité qu'il s'agisse d'un rêve éveillé, c'est le psychologue et lui seul. Or, les psychologues qui travaillent dans le Gépén ne sont pas du tout des fanatiques d'Ovni; ils s'intéressent à la psychologie d'abord. Il faut faire très attention. Il est extrêmement facile de dire n'importe quoi.

P.M. Vous réfutez l'hypothèse para-psychologique (suggestion, hallucination provoquée, etc.). Donc, les phénomènes semblent avoir une matérialité objective. Y a-t-il, en dehors de tout témoignage, des faits qui sembleraient prouver la matérialité du phénomène Ovni?

C.P. Les «évidences» signalées à grand renfort de publicité dans les livres n'ont jamais été contrôlées de façon sûre. Ce sont des histoires complètement creuses. Quand on gratte, ce qu'il y a eu effectivement de fait, on ne trouve rien.

P.M. Vous pensez (suite p. 21)

Trop de gens incompétents s'en mêlent



Cette Américaine a vu un Ovni: «Ça ressemble à ma cocotte!».

(suite de la page 19) que c'est parce que le travail d'investigation a été mal fait ?

C.P. Si le travail d'investigation avait été bien fait, on pourrait tirer des conclusions. Ce n'est pas le cas. C'est pour cela que nous avons mis sur pied des groupes spécialisés. Si, dans les années qui viennent — dans les deux ans qui viennent — un phénomène de traces se manifeste, on enverra sur place notre équipe d'analyse de traces. Si les gendarmes ont fait leur boulot, empêché les curieux d'approcher, nous pourrons faire des mesures et dire effectivement quelle était la masse de la chose qui a laissé des traces ou si un prélèvement a été fait avec une pelle.

P.M. Avez-vous remarqué s'il y a des endroits où les apparitions sont plus fréquentes que dans d'autres ?

C.P. Non. Quand on situe ces observations sur une carte, on a l'impression qu'il y a des zones plus denses d'observation qu'ailleurs. En fait, on arrive très bien à retrouver cette densité en tenant compte uniquement de deux facteurs : la densité de population et la météo. Là où c'est très dense en population, et là où il fait beau, il y a plus d'observations. On arrive à reconstituer de façon très précise la densité des observations.

P.M. Et les observations faites au radar ?

C.P. C'est difficile à dire. Les

LES OVNI

observations confirmées à la fois par un radar et un témoin visuel constituent une fraction infime du dossier. Le radar détermine la trajectoire de la chose. Autour, on a trois échos à trois endroits différents. Si on calcule la vitesse, on trouve un nombre de milliers de kilomètres à l'heure incompatible avec les engins connus. Nous avons donc monté ici un groupe d'alerte au radar. Chaque fois qu'une observation est signalée, nous demandons à voir les enregistrements. Certains radars militaires ont des enregistreurs vidéo, comme pour les images de télévision, qui sont conservés trois semaines. On a soumis trois cas, depuis que le Gepan existe, à cet examen. On n'a rien trouvé. Dans nos dossiers, ceux de l'armée de l'air contiennent peu de détections radar : moins de 1 %.

P.M. Allons maintenant un peu plus loin... Quelles sont vos méthodes scientifiques pour étudier un témoignage ?

C.P. Il y a plusieurs directions de recherche. Nous pouvons d'abord le comparer à des cas ré-

cents pour lesquels nous avons plusieurs témoins et faire des recoupements. Si des gens prétendent par exemple avoir observé une « soucoupe volante » en pleine nuit, nous les interrogeons séparément, nous leur posons des tas de questions indiscrètes qui n'ont rien à voir avec ce qu'ils ont l'habitude d'entendre des enquêteurs. Nous les amenons sur les lieux de l'observation. Si un témoin qui ne sait pas exprimer son observation en termes scientifiques dit : « J'ai vu un disque gros comme une citrouille », ou « gros comme une maison », nous lui faisons dire quel est le diamètre apparent de l'objet, l'angle sous lequel il l'a vu. Avec l'aide d'un théodolite, nous lui faisons viser comme avec un fusil la direction qu'il indique et nous avons les angles. Ensuite, lorsque nous avons bien interrogé les témoins, nous leur présentons un paquet de fiches. Par exemple les couleurs. Quand il a dit : « C'était rouge », nous lui mettons sous les yeux une liasse où toutes les nuances sont répertoriées et il essaie de trouver le rouge le plus proche.

Il y a plusieurs milliers de tons. Chaque témoin ignore ce que l'autre a dit. Nous comparons ensuite les résultats. Un témoin ne peut inventer la couleur que l'autre a pu donner.

P.M. Et, en général, les témoignages concordent-ils ?

C.P. Parfaitement. Pour les angles, c'est plus sophistiqué. Dans le champ où il prétendait être lorsqu'il a fait son observation, le témoin, grâce aux deux viseurs d'un théodolite placé à côté de lui peut nous faire connaître la direction prise par l'objet. Quand il précise : « C'était gros comme cet arbre », nous visons successivement à gauche et à droite de l'arbre, et nous obtenons un angle. D'autres calculs nous permettent ensuite d'évaluer la distance réelle, la dimension réelle. Après avoir fait des évaluations précises, nous constatons que les histoires qui nous sont racontées ont une très bonne cohérence interne. Si c'est un rêve éveillé, c'est un rêve éveillé cohérent.

D'autre part, les témoins observent un certain nombre de phénomènes physiques : branches d'arbres agitées, eau agitée. Ces phénomènes physiques permettent de faire des calculs, de voir si l'observation d'un objet de telle dimension faite par un témoin correspond à l'observation d'un objet de même dimension faite par d'autres témoins, un autre jour à (suite p. 23)

Nous avons des méthodes pour confondre les simulateurs



Encore une photo qui semble avoir été prise avec une assiette lancée en l'air, ou un « pigeon d'argile » : Riverside, Californie, novembre 1951.

(suite de la p. 21) un autre lieu. C'est ce qu'on peut appeler la cohérence interne des rapports d'observation. C'est une première méthode.

Une autre méthode consiste à prendre de très nombreux témoignages — un millier — et de regarder si les conditions dans lesquelles ont été faites les observations respectent des lois connues de la vision. Par exemple, vous regardez à travers l'atmosphère un objet. Selon la transparence de l'atmosphère, vous verrez plus ou moins de détails. Vous comparez en fonction des conditions météorologiques données par les stations météo. Il suffit de téléphoner à la station météo la plus proche pour connaître les conditions météo au lieu, au jour, à l'heure de l'observation. On peut faire des corrélations entre les phénomènes observés et les conditions météorologiques de leur observation. Il y a des lois liées aux capacités de vision humaine et à la transparence de l'atmosphère qui doivent être respectées s'il y a vraiment eu observation. Et ces lois, fort compliquées, se trouvent parfaitement respectées. Il n'est pas pensable, à notre avis, que des observateurs aient pu inventer des histoires qui les respectent. Statistiquement, sur des milliers de cas où quelque chose se passe dans le ciel, pour un territoire comme la France, qui est assez homogène

LES OVNI

en occupation, on doit avoir toujours à peu près la même proportion de gens qui le voient à certaines heures de la journée, et de gens qui, parmi ceux qui le voient, le racontent. On compare ce qui se passe, dans le cas des observations du type A, c'est-à-dire des objets bien connus, ballons sondes du Cnes, satellites et autres. On connaît, a posteriori, le nombre de personnes qui ont narré leur histoire de phénomènes connus, dont on est sûr qu'ils s'étaient vraiment passés dans le ciel.

Nous avons donc étudié les lois sociologiques, socio-psychologiques de rapports d'observations réelles d'objets connus. En appliquant ces lois aux phénomènes Ovni, on regarde si on retrouve, dans les observations données, le même type de lois, à la fois sociologiques et météorologiques. Par exemple, si le nombre de rapports d'observations dépend, toujours de la même façon, des conditions météorologiques.

Plusieurs de ces lois que nous avons pu déterminer à partir des objets connus sont aussi respec-

tées, dans le cas des rapports de type D. Ce qui nous fait dire que les témoignages sur des choses que les experts n'arrivent pas à identifier, correspondent à des observations réelles.

P.M. Vos méthodes vous permettent donc de dire assez vite : « Tel cas peut ou non rentrer dans le cadre des phénomènes Ovni » ?

C.P. Je crois qu'on a maintenant une méthodologie qui nous permet assez facilement de le faire. Par exemple, il faut que l'observation soit cohérente. Si quelqu'un invente une histoire, il n'a pas pensé à tout. Quand un « inventeur » nous parle d'objets ayant une certaine inclinaison par rapport à leur trajectoire, si on lui demande l'angle d'inclinaison, il reconstituera, avec un appareil de mesure d'angle, un angle inventé, complètement « bidon ».

P.M. Aux Etats-Unis, le docteur Condon disait, à propos des témoignages qu'il avait étudiés, que 90 % étaient explicables par des phénomènes naturels, mais qu'à peu près 10 % des témoignages présentaient une énigme.

Vous dites que, pour vos témoignages, 80 % sont explicables. Donc, vous en considérez 20 % comme présentant un caractère anormal ? Pourquoi ces différences ?

C.P. D'abord, une publicité considérable, faite aux Etats-Unis a augmenté la proportion de rapports d'observation de personnes qui avaient vu quelque chose dans le ciel. Nous, nous utilisons beaucoup plus les rapports officiels où un préfiltrage est opéré par les brigades de gendarmerie ou par les services qui transmettent l'information.

P.M. Quelle est la position de la communauté scientifique vis-à-vis du Gépau ?

C.P. Nous avons eu pour la première fois une réunion avec notre groupe de conseillers scientifiques en décembre l'année dernière. Nous avons choisi 7 personnes — huit puisqu'il y en avait une du Cnes — qui avaient des compétences dans les domaines qui nous intéressaient. Eh bien, ils ont émis des conclusions positives sur notre travail. Mais, pour l'instant, le nombre de chercheurs qui s'intéressent à la question est extrêmement faible.

P.M. Mais avant, les seuls mots « Ovni », « Soucoupe », rendaient la communauté scientifique hystérique.

C.P. Cela n'a pas beaucoup changé. Disons (suite p. 28)

Les chercheurs qui s'intéressent à la question sont rares



Souvent un coucher de soleil comme celui-ci ou le lever de la planète Vénus ou certains angles de vision de la lune font croire à un Ovni.

Des cheveux sains. Tout simplement.



SHAMPOOING des laboratoires PETROLE HAHN

**“Un shampoing doux
et restructurant”**

Il lave parfaitement
mais en douceur, et ses
composants
restructurants apportent
à votre chevelure
protection
et beauté durables.



**LABORATOIRES PETROLE HAHN
LOTIONS ET SHAMPOOINGS POUR LES CHEVEUX**



SIRAS 3 78 825

LES OVNI

(suite de la page 23) qu'au début de la création du Gepan, il y avait des sourires très larges. Les sourires sont un peu moins larges maintenant. Mais je ne pense pas que cela ait beaucoup changé. Quant à moi, vraiment, je ne me soucie pas de l'opinion. Si ce que les témoins nous racontent est vrai, c'est une affaire énorme. Ils nous parlent de véhicules métalliques ayant des performances extraordinaires. Je travaille dans un domaine technique qui s'appelle la recherche spatiale. Si ce qu'on nous raconte est vrai, on aimerait bien en savoir davantage et pouvoir en faire autant. Si on savait faire des engins de ce genre-là, cela voudrait dire que l'on aurait résolu des tas de problèmes — de voyage par exemple — et des problèmes énergétiques. Parce que l'énergie mise en cause par ce genre de phénomènes est probablement considérable. Cela vaut la peine d'essayer d'y voir plus clair. ■

**Qui
êtes-vous Claude
Poher ?**

Je suis ingénieur, docteur en astronomie. Ma formation est aéronautique. Je suis pilote privé et j'ai enseigné la navigation, et je m'intéresse aux Ovni — à ce qu'il y a dans le ciel, aussi bien sur le plan aéronautique, météorologique que spatial et astronomique.

Pendant dix ans, j'ai travaillé dans l'aéronautique, puis, pendant cinq ans, au Cnrs dans le laboratoire de physique de l'atmosphère. Depuis douze ans, je suis au Cnes (Centre national d'études spatiales) où j'ai été patron du département astronomie. J'ai ensuite dirigé la division Fusées-Sondes, et enfin la division Sciences. J'ai eu l'occasion de travailler avec des programmes de la Nasa (par exemple le Skylab) et des programmes soviétiques. Récemment, à la division Sciences, il y a un an et demi, je m'intéressais aux expériences françaises et européennes sur le Spacelab.

Maintenant, je suis le chef du Gepan (Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés). Chaque groupement, chaque projet a un patron à sa tête. Un satellite a un chef de projet. Le Gepan est un peu organisé comme un projet. C'est un groupe d'études qui comporte une quarantaine de personnes qui, bien sûr, travaillent aussi à d'autres projets. ■